



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 1626

Texte de la question

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

M. le président. Nous commençons par une question du groupe de l'Union pour un mouvement populaire La parole est à M. Guy Geoffroy.

M. Guy Geoffroy. Monsieur le Premier ministre, je veux vous citer trois adjectifs qui figurent dans le rapport annuel de la Cour des comptes : « obsolète », « inefficent », « inefficace ». Ce sont en effet les qualificatifs employés par la Cour des comptes au sujet du Centre national de documentation pédagogique.

Après avoir lu ces propos, on comprend mieux pourquoi nos concitoyens sont inquiets, préoccupés, lorsqu'ils voient quelles sont les publications que le CNDP recommande à nos écoles (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et écologiste*) : le livre Tous à poil, par exemple (*M. Geoffroy brandit un exemplaire du livre*), ou d'autres publications que j'ai ici et que je pourrais vous montrer. Permettez-moi de le dire : cela commence à faire un peu trop !

Ma question s'adresse à vous, monsieur le Premier ministre, parce qu'elle concerne la nation toute entière. L'éducation nationale est envahie – ou est en voie de l'être – par la confusion du genre. (« Ah ! » *sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. Jean Glavany. Par des barbares !

M. Guy Geoffroy. Dans l'académie de Nice, le programme académique de formation des chefs d'établissement prévoit, entre la construction d'un emploi du temps et la gestion et communication de crise, un atelier « Genre et éducation ». (*Exclamations sur divers bancs.*) La personne qui anime cet atelier est bien connue, notamment au sein d'une association qui s'est créée il y a un an seulement et qui décrit clairement son objectif : pénétrer tous les programmes académiques de formation. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. – Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Yann Galut. Manipulateur !

M. Guy Geoffroy. Voilà ce que dit cette formatrice : « Dès le plus jeune âge, il faut expliquer à un garçon qu'il peut très bien être une fille. Tout se vaut. Son apparence physique n'a aucune importance. » (*Exclamations continues sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Un peu de calme, mes chers collègues !

M. Guy Geoffroy. « Et vice versa pour une petite fille. »

Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous enfin être clair ? Quand allez-vous enfin mettre un terme à cette confusion du genre ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe UDI. – Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale. (*Huées sur les bancs du groupe UMP.*) S'il vous plaît, mes chers collègues ! Écoutons la réponse du ministre !

Plusieurs députés du groupe UMP . À poil !

M. le président. S'il vous plaît ! Franchement, mes chers collègues...

M. Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le député, je ne peux pas imaginer que vous ayez tant changé en trois ans, vous qui avez été, en 2010, le rapporteur de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes (*Protestations sur les bancs du groupe UMP*),...

M. Guy Geoffroy. Justement !

M. Jean Glavany. Il a tout oublié !

M. le président. S'il vous plaît ! Écoutez la réponse !

M. Vincent Peillon, ministreet qui avez inscrit dans le code de l'éducation la phrase suivante : « Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. » (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Guy Geoffroy. Cela n'a rien à voir !

M. Vincent Peillon, ministre. Nous avons sans doute été plus prudents que vos recommandations.

Vous avez laissé le Centre national de documentation pédagogique en grande souffrance pendant dix ans : cela explique les observations du rapport de la Cour des comptes. J'étais la semaine dernière à Poitiers...

Un député du groupe UMP . Vous auriez dû y rester !

M. Vincent Peillon, ministre. ...pour annoncer la réforme du CNDP, que vous auriez pu mettre en œuvre pendant dix ans.

Par ailleurs, vous le savez, le pire ennemi de la démocratie est la démagogie.

M. Bernard Deflesselles. Vous êtes un expert !

M. Vincent Peillon, ministre. La démagogie, c'est l'approximation dans les allégations. Jamais l'éducation nationale n'a recommandé l'ouvrage dont vous avez parlé ; d'ailleurs, vous ne le trouverez pas sur le site Éduscol. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

La démagogie, c'est aussi jouer sur des peurs. La théorie du genre n'a pas sa place à l'école, pour la bonne raison qu'elle n'existe pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Catherine Coutelle. Voilà !

M. Vincent Peillon, ministre. La lutte pour le respect et l'égalité entre les filles et les garçons a toute sa place à

l'école. Vous l'avez souhaitée ; je la mets en œuvre en consultant les parents et dans le respect permanent des enfants.

Par respect pour le travail des professeurs, qui est difficile, et pour l'école, que nous devons sanctuariser, je vous demande de faire attention aux rumeurs que vous répandez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Guy Geoffroy. Ce ne sont pas des rumeurs !

M. Vincent Peillon, ministre. Soyez rassurés quant à vos préoccupations ! Continuez votre travail ! Ne propagez pas des inexactitudes : elles ne servent pas la nation, elles ne servent pas l'école, elles ne servent même pas votre groupe politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, RRDP et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Geoffroy](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1626

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2014](#)